

# Droit des pratiques anticoncurrentielles

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9ADPCC

## Présentation

---

Le cours permet d'approfondir l'ensemble du droit des pratiques anticoncurrentielles de l'Union européenne.

Tout d'abord, il revient sur toutes les notions de droit matériel des pratiques anticoncurrentielles (Marché pertinent - Activité économique - Affectation du commerce entre Etats membres - ententes illicites - abus de position dominante) en fonction, notamment, de l'actualité jurisprudentielle et législative. Ensuite, il s'attache à la présentation des différents mécanismes de mise en œuvre des articles 101 et 102 TFUE (public enforcement - private enforcement), qui existent tant au niveau européen que national.

## Évaluation

---

S1 Écrit/ S2 Oral